

Date de convocation : 30/10/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 31/10/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 11	Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBOUIC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBOUIC
Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°133- 2024

Reprise des logements du presbytère

Monsieur le Maire propose de reprendre les logements du presbytère au fur et à mesure :

- des départs, et
- des propositions de relogement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la reprise du presbytère suivant les conditions énoncées ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

